

Compte rendu du CSE extraordinaire du 24 novembre 2020

Présents : Jennifer BRISSAUD (Responsable Ressources Humaines)

Membres élus présents : Alain JOUAN, Virginie GONNEAU, Aurélien DELORME, Grégory CHIAROT, Nicolas LAZZARO, Elodie MARTIN, Sandra MONNERY, Coumba YATTE et Oualid BARKALLAH

La séance est ouverte à 08h02.

Un point a été présenté lors de cette réunion :

1. Plan de charges :

Nous avons défini le plan capacitaire de STV sur la base d'un prévisionnel de 85.000 pièces/jour sur cette semaine ce qui permettait aussi de préparer notre plan de montée en charge pour la réouverture des magasins.

Cette prévision ne s'étant pas réalisée (activité : lundi 54.000 pièces, 37.000 pièces pour mardi et tendance identique jusqu'à la fin de semaine) nous devons en urgence ajuster les effectifs.

Tous les effectifs passeront sur un horaire de 3h/jour travaillées, payé 7h/jour jusqu'à mercredi 25 novembre 2020 inclus. Les horaires de travail seront de 3h consécutives sans pause.

Les horaires appliqués à l'ensemble du personnel d'exploitation CDI, CDD et intérimaires (Réception, Préparation/Expédition et Gestion des stocks) seront à compter de lundi 23 novembre 2020 (dès la mise en place de l'équipe de nuit) et ce jusqu'à mercredi 25 novembre 2020 inclus, les suivants :

- Equipe 1 : 05h15 – 08h15
- Equipe 2 : 13h00 – 16h00
- Equipe 3 : 20h45 – 23h45

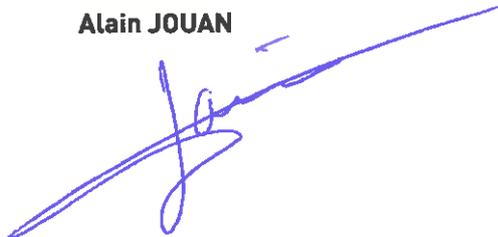
A compter de mercredi soir : coupure des contrats intérimaires pour jeudi et vendredi afin de garder une capacité de 50 000-55 000 pièces pour la fin de la semaine.

Les horaires ne seront pas modifiés en horaires de prises de postes pour plusieurs raisons et notamment : ne pas bouleverser les organisations personnelles des salariés pour 2 jours, répondre aux besoins de l'activité notamment du e-commerce et des horaires de navette vers PDA.

Le Secrétaire du CSE aurait souhaité qu'aucun recours à l'intérim n'ait lieu pendant toutes les durées des confinements.

La séance est levée à 08h47.

Secrétaire du CSE
Alain JOUAN



Le Président
Frédéric GRASSART

